



BESSINES INFOS

*Informier, Échanger, Partager ...
... Pour Bien Vivre Ensemble*

Chères Bessinoises, chers Bessinois

Les travaux de rénovation (phase 1) de l'école JEAN RICHARD sont terminés.

Nous vous avons informés de l'avancement des travaux de rénovation de l'école (la totalité des sanitaires, les 2 classes de maternelle et l'accès PNR) au fur et à mesure de leur réalisation. Je veux maintenant vous informer du bilan financier de cette opération dont la nécessité était criante.

Dans mon édito du BESSINES INFOS de septembre-octobre 2023, je m'indignais avec le Conseil Municipal du refus de l'Etat de nous accorder la subvention demandée au titre de la DETR 2023 (Dotation d'Équipement des Territoires ruraux) pour ce projet. Cette subvention de 101 438 euros constituait, en effet, un pourcentage non négligeable de son financement.

Suite à ma demande, le sénateur Philippe MOUILLER est intervenu auprès de Madame la Préfète et de la Commission d'attribution pour faire valoir le bien fondé de notre demande au regard de son objet prioritaire : la rénovation de notre école.

Nos arguments ont (enfin) été entendus et nous avons reçu le 16 avril, notification de la Préfecture accordant à notre commune la subvention sollicitée de 101 438 euros.

En conséquence le bilan financier de cette opération s'établit comme suit :

Dépenses		Financement	
Coût des travaux HT	321 000 €	Etat :	101 438 €
NB : La TVA payée sur les travaux fait l'objet d'une récupération par le FCTVA		Département :	32 984 €
		Niort aggro :	31 987 €
		Commune :	154 591 €

Nous débuterons prochainement la phase 2 (isolation). Cette phase qui sera plus longue et encore plus coûteuse nécessite la recherche préalable d'un maximum de subventions.

Bientôt les vacances estivales et nos associations vous invitent aux manifestations qu'elles organisent cet été.

Bonnes vacances à toutes et à tous,

Christophe GUINOT
Maire de Bessines



Relance du dispositif de Participation Citoyenne

Devenez référent Participation Citoyenne ! Inscrivez vous en mairie ou au 05 49 09 10 64

Pour renforcer la sécurité sur notre commune, la municipalité a décidé de relancer le dispositif « participation citoyenne » qui était tombé en sommeil.

La réunion publique qui s'est tenue le 15 avril dernier, salle Noisy, a consacré la première étape de ce redémarrage. Le Lieutenant Eric Béranger, commandant la communauté des brigades de Frontenay Rohan Rohan a présenté le dispositif à la quinzaine de familles présentes et invité les volontaires à s'inscrire comme référent.

Il a précisé que « le référent n'a pas pour rôle de faire des rondes, des contrôles ou de la délation mais tout simplement d'établir un lien entre voisins pour agir au plus près et transmettre aux forces de l'ordre ce qui lui paraît suspect ».

Pour que ce dispositif soit efficace pour lutter contre les cambriolages et la délinquance il faut un maillage dense de référents représentant les différents quartiers de notre commune.



crédit photo : France Rousseau

A la rentrée, une réunion sera organisée avec les référents volontaires qui seront sensibilisés aux actes de prévention et informés de la procédure de remontée des informations aux forces de l'ordre.

La dernière étape, en fin d'année, sera la signature du protocole entre le Maire, la Préfète et le Colonel de la gendarmerie des Deux-Sèvres.

Vie Municipale

Décisions du Conseil Municipal du 18 avril 2024

- 1- Adhésion au groupement de commande pour l'acquisition d'une solution numérique pour la constitution du Plan Communal de Sauvegarde
- 2- Convention d'occupation du domaine public pour l'entreprise SAS KAYAKOMAT
- 3- Actualisation des Tarifs Municipaux 2024 : Périscolaire, extrascolaire et restauration scolaire
- 4- Avenants au Marché de Réhabilitation des sanitaires et mise en conformité PMR de l'école primaire Jean Richard

**Comptes-rendus complets consultables en
mairie ou sur www.mairie-bessines.fr**

Décisions du Conseil Municipal du 23 mai 2024

- 1- Décision Modificative n°1 - Budget principal
- 2- Autorisation à donner au Maire pour la signature du marché relatif aux fouilles archéologiques préventives sur le site « les Pendus » rue Pierre Mendès France et rue des Taillées
- 3- Indemnité d'occupation du logement situé au 1^{er} étage rue du centre
- 4- Avenants au Marché de Réhabilitation des sanitaires et mise en conformité PMR de l'école primaire Jean Richard
- 5- Mise en place du dispositif "argent de poche"
- 6- Création d'emplois non permanents suite à un accroissement temporaire d'activité
- 7- Dénomination d'une place de Bessines

Nouvel aménagement paysager devant la Mairie

La société JARDIN AU CARRÉ de Niort a réalisé l'aménagement du parterre devant la Mairie en avril-mai dernier. Ce parterre comprend un paillage minéral en concassé calcaire, un tapis de sedums, la plantation de végétaux autour d'éléments en acier Corten. Les bocs en acier Corten prendront au fil du temps une patine rouille naturelle du plus bel effet et ne nécessitant aucun entretien.



L'église sous les eaux



Un ABC permet de mieux connaître la faune et la flore d'une commune. Il permet de réaliser des inventaires et des animations visant à informer les habitants sur leur patrimoine naturel et aider les élus à valoriser l'environnement dans leurs projets.

Le Parc naturel régional du Marais poitevin porte ce programme d'actions ABC, de 2024 à 2026, avec 10 communes dont fait partie Bessines.

Bessines lance son Atlas de la Biodiversité Communale !

- Devenez ambassadeur·trice du projet et rejoignez un groupe de travail !
- Participez aux sorties et ateliers pour mieux connaître la faune et la flore autour de chez vous.
- Assistez aux événements culturels de la commune sur le thème de la nature.
- Participez au concours photos ABC qui se déroule du 20 mai au 20 septembre 2024.

L'église saint Caprais est un monument historique datant du début du 11^e siècle. En qualité de propriétaire, la commune doit en assurer l'entretien dans le respect des règles de protection énoncées par l'architecte en responsabilité. La toiture est réalisée en tuiles canal dans la tradition des temps anciens. Avec le temps cette tuile a tendance à glisser et à donner naissance à des infiltrations. Les pluies abondantes ont fait apparaître de nombreuses traces d'eau à l'intérieur de l'église. Il fallait intervenir vite. Un remaniement complet de la couverture a été effectué par l'entreprise Largeau de Prahecq. Avec le soutien de l'Etat - Ministère de la culture-Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine, une subvention de 1572 € correspondant à 30% de la dépense subventionnable a été accordée.

L'eau remonte aussi par capillarité au niveau du chœur. Un parquet en sur-élévation était censé apporter une solution confortable à ces inconvénients.

Le bois se gonfle d'eau et augmente son volume en dégageant une force considérable. Les romains éclataient les blocs de pierre en introduisant dans des orifices creusés judicieusement des chevilles de bois qu'ils humidifiaient. La très forte hygrométrie a élargi le parquet qui a vite saturé les joints de dilatation avant de se soulever en ondulations disgracieuses et dangereuses. L'entreprise est intervenue pour pallier à ces problèmes.

RETROUVEZ-NOUS SUR



PAGE COMMUNE DE BESSINES



WWW.MAIRIE-BESSINES.FR/

**Vous souhaitez recevoir le BESSINES INFOS par mail ? Envoyez un mail à l'adresse suivante :
communication@mairie-bessines.fr**

Vie Municipale

Conseil Municipal des Jeunes

Les projets en cours

Depuis son élection, le CMJ travaille sur la réalisation de plusieurs projets.

La concrétisation des projets d'investissement prend du temps car il faut définir les projets, les hiérarchiser, rechercher des prestataires, comparer les devis, et rechercher des financements complémentaires à celui de la mairie.

Le choix de l'installation d'une tyrolienne près du CITY STADE a été unanimement retenu. Il reste maintenant à poursuivre le travail pour aboutir à la concrétisation de ce projet qui, de l'avis des jeunes élus, enchantera les enfants de Bessines.

A côté des projets d'investissements, le CMJ a organisé, le vendredi 12 mai après la classe, « LA BOOM DES ENFANTS » salle de LA GRANGE avec la participation « exceptionnelle » de Christophe GUINOT comme animateur musical.

Le CMJ, a choisi de reverser les bénéfices de cette manifestation à l'association « LES PETITS PRINCES » qui réalise les rêves des enfants gravement malades et qui souffrent de traitements douloureux. Ainsi un don de 250 euros a pu être versé à cette association.

Les enfants ont passé une super soirée et les parents ont profité du beau temps (rare en ce mois de mai) pour se retrouver en cette veille de vacances.



Soutenir les Petits Princes >> <https://tinyurl.com/48wp44e4>

La commune lance le dispositif Argent de Poche

Le dispositif Argent de Poche va voir le jour à Bessines, en juillet et août pour les jeunes Bessinois de 16 à 18 ans.

Cette action permet à des jeunes, nés entre 2007 et 2009, de percevoir une indemnité en échange d'une mission de travail au sein de la collectivité, encadrés par le service technique de la commune.

Ces missions sont utiles aux habitants et facilitent leur vie quotidienne. Elles constituent un engagement citoyen fort au service du territoire.

Chaque mission dure 3h30, dont 30 minutes de pause, sur la matinée (8h30-12h). En contrepartie de ce temps de travail, chaque jeune recevra une indemnisation de 15€.

Les missions se dérouleront sur les différents sites de la Commune, les semaines du 8 au 12 juillet, du 15 au 19 juillet et du 26 au 30 août.

3 jeunes pourront être accueillis sur chaque demi-journée. Les enfants intéressés peuvent candidater pour toutes les périodes (une sélection sera faite en fonction du nombre de candidats).

Comment s'inscrire avant le 30 juin ?

Téléchargez le dossier d'inscription sur le site de la mairie et candidatez !!!

>> https://www.mairie-bessines.fr/dispositif-argent-de-poche_fr.html
Plus de renseignements au 05.49.09.10.64 ou mairie@mairie-bessines.fr

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE !

TU AS ENTRE 16 ET 18 ANS ET TU HABITES À BESSINES ?

DONNE DE TON TEMPS À LA COMMUNE ET GAGNE DE L'ARGENT POUR TES PROJETS !

1 MISSION 3H30 15€

INSCRIS-TOI !

PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ

DU 8 AU 12/07
DU 15 AU 19/07
DU 26 AU 30/08

INFOS : 05 49 09 10 64
[HTTPS://WWW.MAIRIE-BESSINES.FR/DISPOSITIF-ARGENT-DE-POCHE.FR.HTML](https://www.mairie-bessines.fr/dispositif-argent-de-poche_fr.html)

BESSINES
MAIRIE DE BESSINES
DEUX-SÈVRES

Vie Associative

Association des Parents d'Élèves

Vendredi 28 Juin 2024, les enfants de l'école de Bessines nous présenteront un spectacle sur le thème Musique du monde, au complexe associatif du Gros Buisson.

Comme chaque année, l'APE se joint à l'évènement et organise une kermesse à l'issue du spectacle.

Buvette, stands de jeux et repas seront au programme de la fête!

Cette année, l'APE a choisi de s'associer au Food Truck Roule Tonton pour ravir les papilles des petits et des grands.



Association ASCOBÉ

Jumelage de Bessines et Ézimé

ASCOBÉ qui gère ce jumelage fera son Assemblée Générale le vendredi 13 septembre 2024 à 18h00 salle de Noisy. Les habitants de Bessines désirant assister à cette Assemblée peuvent nous rejoindre.

Le samedi 7 septembre à partir de 8h30 nous organiserons le ramassage de ferraille qui se fera sur le parking de la Grange. Merci de conserver jusqu'à cette date vos encombrants. Si nécessaire, volume important ou trop lourd, nous pourrions passer à votre domicile.

Le jumelage a pris naissance il y a 30 ans, de nombreuses réalisations ont été faites, le captage d'eau qui fonctionne depuis vingt ans et alimente le village entier ainsi que ses voisins a été une des plus jolies réalisations.

Sur 30 années, nous venons de nous heurter à des difficultés dans la mise en place du projet actuel.

Il a fallu faire preuve de patience et de travail auprès du village d'Ézimé, de l'association jumelle qui a renouvelé son bureau suite à une réunion publique au village. Depuis, nous travaillons également avec le responsable de l'association des jumelages, au Togo, région des plateaux. Nous avons bon espoir concernant la construction de l'agrandissement du dispensaire.

Nous avons besoin du soutien des Bessinois. L'Assemblée générale peut permettre de mieux comprendre ce qui nous lie à Ezimé, et peut-être de vous donner l'envie de nous rejoindre.



Poney-Club du Châtenet

Le poney club de Châtenet situé 1 rue des grues, **organise la fête du club qui aura lieu le dimanche 30 juin de 10h à 18h.** N'hésitez pas à venir nombreux découvrir les différents spectacles proposés tout au long de la journée.

Restauration sur place.

Les portes ouvertes du poney-club auront lieu les dimanches 1er et 8 septembre 2024 : animations gratuites tout au long de la journée, baptêmes poney, et inscriptions possibles ces journées-là !

Bessines Animation

Bessines Animation organise une randonnée pédestre, suivie d'un repas et d'un forum de présentation de ses activités, le dimanche 30 juin prochain au Gros buisson à Bessines.

L'ensemble des 447 adhérents est invité à y participer ainsi que tous les habitants de Bessines.

Un flyer d'informations et d'inscription au repas vous a été distribué et est également disponible sur le site Internet : <https://tinyurl.com/mteapvdm>

Cette manifestation clôturera la saison 2023-2024, et nous vous y attendons nombreux !

Vie Associative

Association Pierre Levée, Mémoire et Patrimoine

Le saviez-vous ?

Pourquoi une rue François Guibert ?

François Guibert, maire de 1803 à 1816 luttait sans relâche pour le dessèchement de son marais. Il profita d'une visite de Napoléon à Niort, le 7 Août 1808, pour obtenir une audience. Au cours de cette rencontre, sa Majesté qui connaissait déjà l'affaire, dit avec bonté : « Eh bien, M. le maire, rendez-moi compte de l'affaire de votre marais. »

Monsieur Guibert exprima ses doléances en patois : « Sire, ces marais produisent de la bonne herbe haute comme ça, mais les fossés n'y sont pas plus larges qu'une égaljambée. Comment voulez-vous que l'eau s'écoule ? »

« Qu'est-ce qu'une égaljambée ? » demanda l'empereur.

« Eh bien, Sire, voilà ce que c'est. » Joignant le geste à la parole, Mr Guibert fit un pas en avant pour bien montrer ce qu'était une enjambée, et avança son pied droit entre les jambes de Sa Majesté qui, appréhendant la pesanteur du lourd sabot ferré de Guibert, fit un pas en arrière et sourit avec bonté.

D'un bref « C'en est assez » l'empereur déclara : « Eh bien, vous avez gagné votre procès, monsieur le maire. Votre marais sera desséché, la loi le veut et c'est aussi ma volonté. »

Mr Guibert, transporté de joie, s'écria : « Vive l'empereur qu'est un brave homme ! »

Daté de Niort, l'arrêté impérial du 7 Août 1808 précisait : « le marais de Bessines sera desséché. Il sera pourvu aux travaux nécessaires qui seront financés sur les fonds généraux des ponts et chaussées exercice 1809, jusqu'à concurrence de 40 000 Fr.

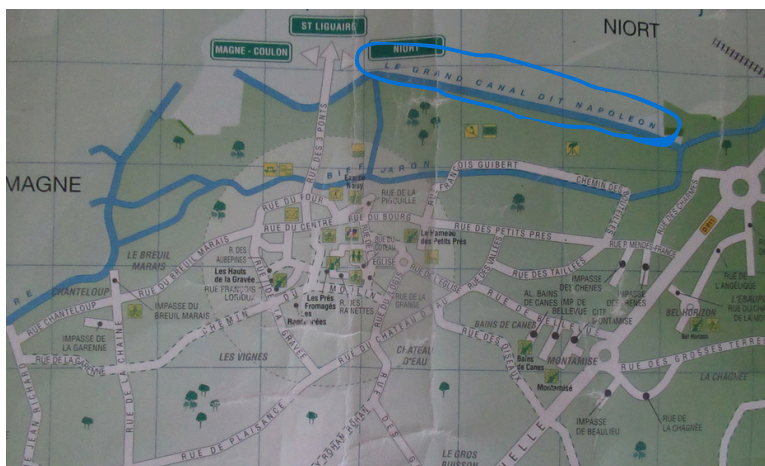
De cette époque, date le Grand Canal du marais de Bessines, appelé encore aujourd'hui canal Napoléon.

France Rousseau

Source "Bulletin d'Histoire Locale N°4", publié par la section de recherches historiques de Bessines Animation.



Source : <https://www.routard.com>



Communiqué du Comité des fêtes : La Fête de l'Angélique annulée !

C'est avec une immense tristesse que nous avons acté l'annulation de la fête de l'Angélique du 26 mai.

L'état du parc de Noisy, suite aux nombreuses précipitations du printemps et le fait qu'un déport de la manifestation sur un autre emplacement de la commune n'était pas optimal, ont orienté notre décision.

Nous avons d'ores et déjà planifié l'édition 2025 au dimanche 18 mai.

Nous travaillerons dès le démarrage sur 2 options de localisation, ce qui nous évitera de vivre le même désagrément que cette année.

C'est une décision difficile à prendre, tant par les efforts déjà déployés pour l'organisation que par le fait que cette édition s'annonçait comme une vraie réussite. Nous adressons un grand merci aux bénévoles mobilisés depuis plusieurs mois.

Nous nous projetons dorénavant sur nos manifestations estivales :

- * la fête de la musique du samedi 22 juin,
- * le feu d'artifice le 13 juillet,
- * et notre soirée estivale au bord de l'eau le vendredi 2 août.

Le Bureau du Comité

Jumelage

Bessines-Airães, naissance d'une belle histoire.

Le 24 mai dernier, la délégation portugaise de jumelage est venue nous rendre visite et connaître notre belle commune et ses alentours. Nous avons gardé d'eux un souvenir heureux et chaleureux et nous nous devons de les recevoir au mieux.

Leur accueil à l'aéroport de La Rochelle par une délégation du conseil Municipal, conduite par Christophe Guinot, s'est fait dans la simplicité des lieux.



A leur arrivée à Bessines, les six adultes et les trois enfants qui composaient le groupe, ont été reçus par France ROUSSEAU, dépositaire de notre culture, avec la visite de la bibliothèque, qui a entraîné de riches échanges.



Mme ROUSSEAU a offert au Maire de Airães, M. Nuno LOPES, les différents récits de ses œuvres qui relatent l'histoire de notre territoire. Toute l'équipe lui a exprimé une immense gratitude.



Puis nous sommes allés leur présenter notre Église ST CAPRAIS et son cimetière. Les explications d'Alain LUSSEULT ont éveillé leur curiosité sur les péripéties de notre histoire religieuse.

A la sortie, le groupe « Os BOMBOS » (les tambours) les a accompagnés en une haie d'honneur, jusqu'à la salle de La Grange où nous avons dîné.

La soirée s'est clôturée par la prestation toujours aussi appréciée de l'association de danses folkloriques portugaises « PRIMAVERAS » (les printemps).



Samedi matin a été alloué à la visite de Niort avec le marché des Halles, le Donjon, les rues commerçantes, la place de La Brèche et puis Port Boinot. L'après-midi a été plus mouvementé, les rires ont laissé entendre que la balade en barque dans le Marais Poitevin restera un moment dont on reparlera souvent.

Nous voici au dimanche 26 mai. Malheureusement la fête de l'Angélique n'a pu avoir lieu et le programme a dû être revu car la journée était consacrée à cette fête bessinoise avec gastronomie, stands, animations...

Le maire de Airães nous a rassuré, ce n'est que partie remise. C'est donc à 15h que le rendez-vous était donné. Le Maire de Frontenay-Rohan-Rohan, Olivier POIRAUD, qui représentait la Présidente du Département, était parmi les convives. Bien heureux de voir une telle alliance, il a cité Jean MONNET pour rappeler que ce jumelage n'est que le reflet de l'Union Européenne.

Ce fut l'un des moments le plus fort du séjour. Les yeux de nos convives se sont emplis de larmes quand, Christophe GUINOT, Maire de Bessines, a demandé à M. Nuno LOPES, Maire de Airães, de découvrir ensemble un panneau.



Inauguration de la "Place Airães" avec de gauche à droite: Victor VASCONCELO (ancien Maire de AIRÃES, opposant à FELGUEIRAS), Pedro DA SILVA (adjoint aux finances), Nuno LOPES (Maire), Christophe GUINOT, Olivier POIRAUD (Maire de FRONTENAY R-R et Conseiller Départemental) et Fernando CORREIA (Président du Conseil d'Administration d'AIRÃES).

C'est celui de la dorénavant "Place Airães", parking du bas de l'école qui fait miroir avec la "Place Ézimé", parking du haut de l'école. Quel honneur pour les représentants de l'équipe municipale portugaise de Airães de voir le nom de leur ville implanté en France ! Nous avons ensuite pu déguster le « vinho verde » (vin vert) et le « pão de ló » (gâteau moelleux) qu'ils avaient ramenés du Portugal et qu'ils tenaient à partager avec nous.

Le lundi 27 mai, jour du départ, une visite de l' école Jean Richard était organisée. L'ensemble de l'équipe enseignante et la directrice, Mme LABONNE, ainsi que les enfants, nous ont accueilli avec un « Frère Jacques » chanté en français puis en portugais.

Puis c'est le centre de loisirs de Julien PENINON qui nous a projeté un film co-produit avec quelques enfants et nous présentant la commune. L'équipe Municipale de Bessines remercie sincèrement cet investissement qui d'ors et déjà ouvre les portes à de beaux échanges. Le Maire de Airães est reparti avec le film afin de le diffuser dans son école.



Nous ne pouvions repartir sans leur faire visiter la Mairie de NIORT. Nous avons eu l'opportunité de visiter la Mairie de FELGUEIRAS (qui est l'équivalent de NIORT et de la CAN). De fait, en début d'après-midi, c'est Rose-Marie NIETO, déléguée aux jumelages et à la coopération décentralisée qui nous a reçus.

Le luxe des lieux, et en particulier la salle du Conseil qui vient d'être restaurée, n'a fait qu'accroître l'émerveillement de l'équipe. L'après-midi s'est terminé au Jardin des Plantes, le long de la Sèvre, puis nous nous sommes arrêtés au complexe du Gros Buisson avant de rejoindre l'aéroport pour des "aux revolvers" difficiles. **Car de ce jumelage sont nées de belles amitiés.**



← Inauguration de la "Place Airães".

← Panneau d'entrée de commune annonçant le jumelage.

Lors de la visite de la Mairie de Niort, en compagnie de Mme Nieto.



Maintenant, il faut que vive ce jumelage franco-portugais. Culture, sport, chant, art et bien d'autres domaines sont exploitables.

**Vous pouvez joindre l'association à l'adresse suivante
jumelage.bessines.airaes@gmail.com**

Merci à Marie Isabelle CUNHA, Helena LOPES et Patrícia BIZARD pour leur investissement.



Logo du jumelage, brodé artisanalement à Airães, entremêlant les logos de Bessines et Airães, avec les 3 arcades de l'Eglise Santa Maria de Airães du XIè s.



L'Homme Vert de Bessines a été mis à l'honneur, pour le plus grand plaisir de nos invités.



Les visites de l'église St Caprais et du cimetière ont été très appréciées.

L'agenda des manifestations Juillet - Août



FÊTE DE LA MUSIQUE
SAMEDI 22 JUIN À 19 H
PARC DE NOISY

À L'AFFICHE :
 L'ORCHESTRE & LES MASICOS
 CHORALE COUP D'CHOEUR
 POST SCRIPTUM

SUR PLACE
 RESTAURATION
 FOOD TRUCKS
 BUVETTE

Partenaires : scaram, pros.correlage, E.Leclerc, l'ad, Chollat, CAPTAIN O REPAIR, MÉDORCOMPENTE, LES OCÉADES.

VIDE GRENIER GAULOIS 3ème édition
 ORGANISÉ PAR LE CLUB DE FOOT BESSINES ASPTT
Dim. 7 juillet 2024
 Complexe du Gros Buisson, 79000 BESSINES

Ouvert de 7h à 18h - Entrée gratuite

3 € LE MÈTRE + 2 € la voiture

Animations : atelier école de foot, baptême poney, maquillage, etc.

Accueil exposants : 5h

Restauration & buvette sur place

Renseignements et inscriptions : 07.77.84.50.69 / 07.80.05.98.69
 bessinesasptt@gmail.com

FÊTE NATIONALE Bessines
SAMEDI 13 JUILLET À 19H30
STADE DU GROS BUISSON
 DJ SET • RESTAURATION • FEU D'ARTIFICE

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES ET LA MUNICIPALITÉ

BESSINES
VENDREDI 2 AOÛT
ESPACE NOISY

Soirée Musicale au bord de l'eau
 à partir de 19h00

Concerts de :
 Constant Sorrow (Country) - 20h00/21h30
 Quietamo (Latino) - 21h45/23h15

Restauration FoodTruck et buvette sur place

Partenaires : scaram, pros.correlage, E.Leclerc, l'ad, Chollat, CAPTAIN O REPAIR, MÉDORCOMPENTE, LES OCÉADES.

Organisé par le Comité des fêtes de Bessines

Infos Diverses

M. TURFIN, le géomètre principal du cadastre (affilié à la DGFP) sera sur la commune de Bessines la 2ème quinzaine de juin pour contrôler les constructions (maisons, préaux, carports, pergolas,...) effectuées sur la commune ces dernières années (à partir de 2021). Il entrera sur les terrains si et seulement si ces derniers sont ouverts et accessibles, et uniquement afin de mesurer les constructions.

Voici la carte professionnelle de M. TURFIN, à des fins de vérification :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
CARTE PROFESSIONNELLE
 N° 029068

NOM : TURFIN
Prénom : Franck
Grade : Géomètre principal

Délivré à : Niort
 Le : 23/04/2014
 Signature du titulaire : *[Signature]*
 Le directeur général des Finances publiques : *[Signature]*
 Bruno BEZARD

Les informations portées sur cette carte peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et du droit de modification dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'information, aux fichiers et aux libertés.

Publication

Directeur de la publication :

Christophe GUINOT

Date de bouclage :

8 juin 2024

Rédaction / conception :

Commission communication composée de Marcel BOEUF, Grégory PREUSS, Alain LUSSEULT, Richard POUQUET, Patricia BIZARD et Bérenger BILLEROT

Édition : Mai - Juin 2024

Tirage : 900 exemplaires
 Imprimerie Raynaud